



Valeur juridique d'un écrit pour une garde alternée

Par **LLOMBARDO**, le **06/04/2010** à **14:29**

Bonjour,rrnrnJe suis divorcé, j'ai la garde alternée de mon fils de 10ans depuis 2002.rnMon ex femme et moi même avons établi un écrit sur l'honneur (transmis au impôt)comme quoi cette garde alternée était effective depuis 2002.Sur le jugement de divorce la garde alternée n'est jamais apparue, ni au moment du jugement, ni par la suite .rnMes questions sont les suivantes :rnQuel est la valeur juridique de cet écrit ? De quelle manière puis je le faire rajouter au jugement?rrnrnMerci pour vos réponses .rrnrnSincères salutations rnrnLL